



# Fondation Francqui-Stichting

Fondation d'Utilité Publique - Stichting van Openbaar Nut

## **Plechtige uitreiking van de Francqui-Prijs door Zijn Majesteit Koning Boudewijn aan de Universitaire Stichting op 25 mei 1989**

*Curriculum Vitae - Verslag van Jury - Toespraken*

---



Pierre Pestieau

### *Curriculum Vitae*

Geboren op 10 september 1943

#### *Universitaire diploma's :*

Baccalaureus in Filosofie, Université Catholique de Louvain, 1963

Licentie in de Sociologie, Université Catholique de Louvain, 1965

Licentie en Master (M.A.) in de Economie, Université Catholique de Louvain, 1967

M. Phil., Yale University, 1970

Ph.D., Yale University, 1972

#### *Functies :*

Professor aan de Université de Liège, 1975

Vast Lid van de CORE (Center of Operation Research, Econometrics and Mathematical Economics), Louvain-la-Neuve

Directeur van het Departement van Overheidseconomie van de Université de Liège

Voorzitter van de European Society for Population Economics, 1988

Lid van de Raad van Bestuur van IIFP (International Institute of Public Finance)

Lid van de Raad van Bestuur IBFP (Institut belge de Finances Publiques)

#### *Curriculum vitae :*

Teaching Assistant, Department of Economics, Université Catholique de Louvain, 1966-1967

Fellowship van de Belgian American Educational Foundation, 1967-1968

Yale University Fellowship, 1968-1969 en 1970-1971

National Science Foundation Fellowship, 1969-1970

Teaching Assistant, Department of Economics, Yale University, 1969-1971

Assistant Professor, Cornell University, 1971-1976

Gewoon Hoogleraar, Université de Liège, 1975

Fullbright Visiting Fellowship, 1987-1988

\* \* \*

### *Verslag van Jury ( 1 april 1989)*

Considérant que M. PESTIEAU, par l'ampleur de ses travaux et leur originalité, a acquis une réputation internationale;

considérant que par ses recherches, il a contribué à l'essor en Belgique, de la réflexion sur l'économie de la population et sur l'économie publique, à la fois sur le plan théorique et appliqué;

considérant que par ses activités d'enseignant à l'Université de l'Etat à Liège, en Belgique et à l'étranger, il a assuré la formation d'une génération d'économistes spécialisés en macroéconomie, en économie publique et en économie des inégalités;

décide d'attribuer le Prix Francqui 1989 à Monsieur Pierre PESTIEAU, Professeur à l'Université de l'Etat de Liège.

de Internationaal jury waartoe behoren :

**Professor Walter BIEMEL**

Emeritus Professor an der Staatlichen Kunstakademie Düsseldorf  
Aachen - Germany

*Voozitter*

en verder

**Professor Georges BALANDIER**

Professeur à la Sorbonne  
Université René Descartes  
Parijs - Frankrijk

**Professor Jean BLONDEL**

Professeur à l'Institut Universitaire Européen  
Firenze - Italia

**Professor Noël BURTON-ROBERTS**

Professor at the School of Language and Literature  
Newcastle-Upon-Tyne - UK

**Professor Peter MARSHALL FRASER**

Professor Emeritus  
All Souls College  
Oxford - UK

**Professor Joseph MELEZE-MODRZEJEWSKI**

Professeur à l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)  
Directeur d'Etudes de Papyrologie et  
Histoire des Droits de l'Antiquité à la IVe Section de  
l'Ecole Pratique des Hautes Etudes  
Parijs - Frankrijk

**Professor Kurt PAWLIK**

Professor an der Universität Hamburg  
Germany

**Professor Pieter SPAN**

Professor aan de Rijksuniversiteit Utrecht  
The Netherlands

**Professor Georges TAPINOS**

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris  
Frankrijk

**Professor John WHYTE**

Professor at University College Dublin  
Ireland

\* \* \*

*Toespraak van de Heer Jacques Groothaert,  
Voorzitter van de Francqui-Stichting*

Sire,

En adressant une nouvelles fois au Roi nos remerciements respectueux pour l'intérêt constant qu'Il porte aux activités de notre Fondation et dont Sa Présence parmi nous ce jour apporte un nouveau témoignage, j'avoue mon embarras et mon regret de devoir répéter l'expression d'inquiétudes et de préoccupations dont mes prédécesseurs et moi-même nous sommes déjà fait l'écho.

Telkens werd aan onze bezorgheid uiting gegeven in verband met de angstwekkende toestand van het wetenschappelijk onderzoek in ons land. Het is wel overbodig te wijzen op het niet ondenkbaar gevaar dat door het ontbreken van de nodige financiële middelen en van een hierbij gepaard gaande voluntaristische politiek, België zich meer en meer zal zien geplaatst in de categorie van wetenschappelijk onderontwikkelde landen.

De oproepen van alle verantwoordelijken, die de realiteit van het uitwijken van veelbelovende jonge krachten naar het buitenland moeten betreuren, vinden bitter weinig gehoor. Er bestaat bij ons een groeiend gebrek aan de middelen en de uitrusting die onze vorsers moeten toelaten op de meest efficiënte wijze deel te nemen aan de onontbeerlijke ontginning van steeds nieuwe gebieden van wetenschap en technologie.

De versnippering van bevoegdheden bij de overheid, de toenemende moeilijkheid om de noodzakelijke concertatie en coherentie van het beleid op nationaal, regionaal en communautair vlak te verwezenlijken, zijn niet van aard

om de ongerustheid of de ontmoediging te verminderen van diegenen die zich met toewijding en vakkennis toeleggen op de optimale valorisering van onze intellectuele en wetenschappelijke potentialiteiten.

Dans une situation comme celle qui amène nos responsables de la recherche et de la formation à lancer des cris d'alarme justifiés, il n'est que plus remarquable de pouvoir souligner la persévérance, l'abnégation et le volontarisme de nos enseignants et de nos chercheurs, plus soucieux que jamais d'affirmer notre créativité dans une Europe appelée à jouer un rôle décisif dans un monde en pleine évolution.

Ils gardent l'espoir et la confiance dans les destinées d'un pays qui n'est pas disposé à renoncer à tenir la place qui doit rester la sienne.

Le Jury international du Prix Francqui a proposé au Conseil d'Administration, qui a suivi ses recommandations, de décerner le Prix Francqui 1989 au Professeur Pierre Pestieau, de l'Université de l'Etat à Liège.

Impressionné par l'ampleur et l'originalité des travaux de Monsieur Pestieau, le Jury a notamment pris en considération sa contribution à l'essor en Belgique, de la réflexion sur l'économie de la population et sur l'économie publique, à la fois sur le plan théorique et appliqué.

Par ailleurs, ses activités d'enseignant à l'Université de l'Etat à Liège, en Belgique et à l'étranger, lui ont permis d'assurer la formation d'une génération d'économistes spécialisés en macroéconomie, en économie publique et en économie des inégalités.

Né le 10 septembre 1943, Monsieur Pierre Piestieau a fait ses études à l'Université Catholique de Louvain.

En 1967, il bénéficie d'une bourse de la Belgian American Education Foundation, Inc.; en 1971, il devint Docteur en Science Economique à l'Université de Yale et en 1975, il fut promu Professeur ordinaire à l'Université de l'Etat de Liège.

Depuis cette date, il a été invité à titre de professeur visiteur dans plusieurs institutions universitaires, notamment à Paris et à Montréal, tout en participant à de nombreux séminaires et aux activités du CORE depuis plus de 10 ans.

Au nom du Conseil d'Administration, j'adresse au Professeur Pestieau nos très sincères félicitations, et l'expression de nos profondes remerciements aux membres du Jury, venant des universités et institutions académiques de France, du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Italie et d'Irlande.

Eens te meer wil ik ook hulde brengen aan de bestendige en merkwaardige activiteit van onze Gedelegeerd-Bestuurder, Professor emeritus Pierre de Bie, die ook als secretaris van de Jury blijkt heeft gegeven van efficiënte en toewijding.

Qu'il plaise au Roi de consacrer la désignation du Professeur Pierre Pestieau comme Lauréat du Prix Francqui 1989 en lui remettant le diplôme de notre Institution.

## *Toespraak van Professor Pierre Pestieau*

Sire,

Joie, émotion, fierté sont quelques-uns des sentiments que j'éprouve en cet instant de rêve pour un chercheur. Mais c'est surtout de la gratitude que je voudrais exprimer à sa Majesté. Par sa présence à cette cérémonie, en me remettant aujourd'hui le Prix Francqui en sciences humaines, elle me fait un grand honneur. Mais au-delà de ma personne, ce geste témoigne avec une discrète efficacité de l'estime dans laquelle sa Majesté tient l'activité de recherche dans notre pays. La communauté scientifique dont je suis aujourd'hui le porte-parole lui est infiniment reconnaissante de cette marque de soutien essentielle en ce moment crucial où il nous faut relever le triple défi de la crise économique, de la révolution technologique et du grand marché européen.

Sire, Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le caractère prestigieux du diplôme conféré par la Fondation Francqui incite tout nouveau lauréat à se pencher sur son passé et à s'interroger sur son avenir. C'est avec plaisir que je m'acquiesce de ce qui est bien plus un privilège qu'une obligation.

L'économie étudie l'organisation de la production, de la distribution et de la consommation de biens et services, ai-je appris dans mon premier cours d'Economie Politique, magistralement dispensé par Paul Rousseaux, qui me confirma rapidement que j'avais fait le bon choix.

Le mode d'organisation qui a été de tout temps privilégié dans l'enseignement et dans la recherche est celui du marché. Quoi de plus naturel quand on sait que c'est par ce canal que la majorité des biens et services se produisent et s'échangent. A côté du marché, deux autres formes d'organisation jouent un rôle de complément : l'Etat et la famille. Le rôle économique de l'Etat est étudié en économie publique; celui de la famille, en économie de la population. Ce sont là les deux domaines auxquels l'essentiel de mes travaux a été consacré.

A titre d'exemple, songeons aux ressources des personnes âgées dont le nombre et la place ne cessent de grandir dans nos sociétés vieillissantes. Elles peuvent selon les cas tirer leurs revenus du marché sous forme d'annuité, de rentes, voir de revenus professionnels pour une minorité d'entre elles, de l'Etat, sous forme de pensions de retraite, et enfin de la famille, sous forme d'aides en espèce ou en nature de leurs enfants ou de parents.

Ceci n'est qu'un exemple de l'interaction de l'Etat, la famille et le marché, ces trois grands acteurs de la vie économique. Au gré des conjonctures et des cultures, la contribution de chacun de ces acteurs varie. On assiste régulièrement à des phénomènes de déplacement : l'Etat qui prend la place du

marché, la famille qui renonce à certaines fonctions, le marché qui apparaît là où on ne l'attend pas. Ma conviction en cette matière est simple. Nous avons besoin de ces trois formes d'organisation de la vie sociale. Les opposer serait vain et stérile; elles doivent agir en complémentarité pour assurer le bien-être social le plus élevé dans un contexte de ressources rares. Le rôle de l'économiste de la population et de l'économiste du secteur public est d'observer et comprendre les modalités de cette action jointe et de s'assurer qu'elle se fasse avec équité et efficacité. Le marché est certes capable de grandes choses mais il peut aussi entraîner des gaspillages de ressources et des injustices intolérables. La régulation de l'Etat et de la famille s'avère alors indispensable mais il importe qu'elle soit menée avec rigueur.

Voilà en quelques phrases l'esprit autant que le contenu des travaux qui m'ont valu, j'espère, de me trouver ici. Y a-t-il une relation entre les thèmes de recherche d'un scientifique et son passé ? Sartre le pensait quand il étudiait la vie de Flaubert. Que n'a-t-on écrit sur Proust à ce sujet ? Sans me comparer à ces monuments de la littérature française, on m'a parfois dit que ce n'était pas par hasard qu'un enfant de famille nombreuse, originaire du monde rural, attache tant de valeur à la solidarité familiale et plus largement aux vertus d'entraide et d'altruisme. C'est grâce à l'Etat que j'ai pu mener à bien mes études depuis l'école maternelle de Froidchapelle jusqu'à la maîtrise en science économique à l'Université de Louvain. C'est grâce à l'Etat et à diverses fondations que j'ai pu passer quatre années à l'Université de Yale.

L'Université de Cornell où j'ai alors enseigné est financée conjointement par des subventions de l'Etat, des droits d'inscription payés par les parents et de nombreuses donations privées. Depuis près de 15 ans, j'ai pu largement me consacrer à la recherche grâce à l'Université de Liège dont la totalité des ressources est d'origine publique.

L'âge auquel le Prix Francqui est généralement attribué est celui de la mi-carrière. C'est aussi le moment de la pause, moment où, au milieu du gué, on s'arrête pour reprendre du souffle, réfléchir au chemin parcouru afin de repartir de plus belle. Est-ce un effet de cet âge, ou un signe des temps ? Souvent j'entends à droite et à gauche, des amis et collègues émettre des propos désabusés sur le métier de chercheur. Sans doute est-il vrai que la recherche mais aussi la culture et les arts héritent souvent de la portion congrue dans une société éblouie par l'argent facile et les satisfactions éphémères. Mais n'avons-nous pas choisi notre métier parce que nous refusons de céder aux modes passagères et que nous ambitionnons de travailler pour le long terme.

La vie d'universitaire et de chercheur que je connais et que j'ai appris à aimer s'articule autour de trois valeurs qui valent bien tout l'or du monde : la rigueur, l'indépendance et les relations humaines.

Dans les sciences humaines plus encore que dans les sciences exactes - on parle parfois de sciences molles par opposition aux sciences dures - l'impératif de rigueur est incontournable. La physique ou la chimie sont naturellement rigoureuses; l'économie ne l'est que si on le veut. Ainsi, la tentation est grande de céder aux modes du moment et de ne faire que de la recherche de circonstances. La rigueur requiert une certaine ascèse, un investissement patient dans des techniques quantitatives, sans rendement immédiat. Il n'est

pas étonnant que les jeunes chercheurs hésitent parfois à s'y engager. A cet égard, c'est une joie pour moi de souligner ici ma dette envers le Professeur Jacques Drèze qui par l'enseignement et l'exemple a créé dans notre Pays une véritable tradition de rigueur théorique et méthodologique en économie.

De mes origines paysannes, j'ai gardé le goût et le culte de l'indépendance. Le paysan n'est-il pas le seul maître de sa terre après Dieu ? Le métier d'enseignant et de chercheur permet à qui le veut d'être indépendant. C'est sans doute là un de ses attraits majeurs. C'est aussi un gage de sérieux et de qualité. Un des objectifs de la science économique est d'enrichir notre compréhension de la réalité, d'éclairer le décideur public ou privé et de lui suggérer des voies d'action en cernant les implications.

Pour mener cette tâche à bien l'indépendance est indispensable. Sans elle, l'économiste tombe dans le dangereux travers de justifier et légitimer des décisions qui sont prises en dehors de la démarche économique. Sans elle, il cède à la "Trahison des Clercs".

Rigueur et indépendance sont des exigences qui s'imposent au chercheur, mais qui à elles seules seraient vides de sens si elles n'étaient pas soutenues par une dimension sociale. La grandeur du métier de chercheur c'est d'unir les hommes, pourrait-on dire paraphrasant Saint-Exupéry. La recherche est une communauté où règne la solidarité et souvent l'amitié. Ces liens qui unissent les chercheurs ont pour effet de les rassurer dans des moments de découragement, de frustration et d'incertitude qu'ils ne manquent pas de connaître. Il est important de se sentir alors épaulé par ses pairs, de comprendre qu'on n'est pas seul à connaître ces difficultés qui jalonnent notre vie quotidienne.

A côté de ces liens de solidarité, il y en a d'autres, tout aussi importants, ceux de responsabilité qui nous unissent à nos étudiants et à la collectivité nationale pour laquelle nous travaillons et qui finance nos travaux. Même si le chercheur ne travaille pas uniquement pour le court terme, il a besoin de savoir qu'on a besoin de lui et qu'il rencontre les préoccupations de la société.

Sans doute est-ce dû à l'évènement que je vis aujourd'hui, mais j'ai peut-être cédé à un certain optimisme lyrique. La vie de chercheur est enthousiasmante, gratifiante mais elle a besoin pour être menée à bien d'un contexte favorable. Pour assurer rigueur et indépendance, il importe d'évoluer dans une structure de financement qui permette de poursuivre des travaux scientifiques dans la durée et l'autonomie. Bien sûr, les sciences sociales doivent aussi s'intéresser au réel; il n'est pas choquant de voir le commanditaire public ou privé, proposer des sujets de recherche qu'il juge pertinents. Ce qu'il faut à tout prix éviter, c'est que le chercheur se sente contraint dans le choix de ses méthodes et surtout dans la nature des conclusions qu'il tirera.

A cet égard, la parcellisation des institutions de recherche et le délayage des responsabilités auxquelles on assiste aujourd'hui constituent une menace incontestable pour la communauté scientifique nationale. Il est souvent question des montants insuffisants qui sont alloués à la recherche. Comme économiste, je dirais que plus importante encore est la manière dont ces montants sont alloués.

Dans notre pays, la qualité de l'enseignement et de la recherche de haut niveau est compromise par trois menaces : une structure démographique défavorable, qui limite dramatiquement l'accès des jeunes à la profession, la crise budgétaire de l'Etat qui conduit à réduire l'effort d'investissement au moment où il faudrait le développer et enfin la dilution des compétences dans les nouvelles institutions belges et européennes avec la tentation de se décharger sur d'autres de responsabilités majeures.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'on fasse plus que de coutume appel au marché et à la famille pour se substituer à un Etat défaillant. Or précisément, la recherche et l'enseignement universitaires, surtout dans le domaine des sciences humaines, ont un caractère collectif et une nature intergénérationnelle. De ce fait, il est illusoire de trop attendre du marché. Quant à la famille, on ne peut pas imaginer que son intervention aille au-delà du deuxième cycle d'études. Les donations et le mécénat, même s'ils devaient se développer comme aux Etats-Unis ne pourront jamais avoir qu'une action limitée. Reste l'Etat qui en cette matière demeure le principal et ultime recours. On a souvent dit qu'une des conséquences les plus pernicieuses des guerres était de vider des générations entières de leur substance vitale. Si nous n'y prenons garde, la crise économique, le profil démographique et de notre société et une certaine démission de l'Etat pourraient ainsi entraîner de tragiques coupes dans la génération actuelle de jeunes chercheurs dont dépendra le bien-être des prochaines générations.

Sire,

L'Etat, le marché et la famille, pour revenir à mon triptyque, contribuent ensemble au développement de l'enseignement et de la recherche qui représentent une forme d'investissement collectif bien plus que la construction d'une infrastructure ferroviaire. Comme tout investissement, l'enseignement et la recherche de pointe impliquent un sacrifice immédiat pour un rendement lointain. Ils coûtent aujourd'hui mais constituent le gage de la prospérité de demain.

Dans cet effort, le rôle de l'Etat est déterminant. Permettez-moi d'interpréter la présence et l'écoute attentive de sa Majesté comme le témoignage de son intérêt pour la recherche fondamentale et pour l'enjeu qu'elle représente pour l'avenir.

\* \* \*